# Les @ctu's d'Angervilliers

n°2

**Printemps 2017**

**Citoyenneté :** Les élections 2017

**Dossier :** Le Bois de la Jousserie

# ÉDITO

Chères Angervilliéroises,
Chers Angervilliérois,

Je suis heureuse de vous présenter notre nouveau numéro des « @ctu's n°2 », fruit de la commission Communication que nous souhaitons plus riche en informations, tant sur la vie communale (scolaire, associative), qu'Intercommunale (Forum de la petite enfance), Départementale (Essonne propre..) ou Nationale (suppression de la CNI dans certaines mairies, élections…). Le travail des élus et l'avancement des projets est un des axes importants de ce numéro. Les @ctu's, nouvelle version, sortiront dorénavant début mars, début juin, début octobre et l'@ctu's « spécial forum » fin août. Nous remercions tous les acteurs qui nous transmettent leurs articles selon les plannings demandés.

Suite aux démissions des trois conseillers municipaux de l'opposition, le Conseil Municipal n'est, à ce jour, toujours pas définitif. En effet, comme le prévoit la loi, les seizes autres membres de l'opposition doivent être consultés quant à leur volonté de remplacer ou non, d'abord M. DESSEROUER, puis Mme DUCROT, et ensuite M. THÉROND. Le Conseil Municipal peut néanmoins fonctionner, mais ne peut pas nommer les nouveaux membres des syndicats, des commissions extérieures ou de la Caisse des Écoles qui ne peut se réunir pour le moment… Les membres de la liste « Angervilliers Votre Village » n'ont pas de date limite pour répondre.

Je vous informerai des suites, mais je souhaite vous rassurer, il n'y aura pas d'autres élections municipales avant 2020.

Nous avons rendez-vous les 27 avril et 7 mai prochain dans la salle polyvalente de 8h00 à 19H00 (attention changement d'horaires) pour les élections Présidentielles et les 11 et 18 juin pour les élections Législatives.

La « zone expérimentale » de la Grande Rue a débuté : une note d'information a été distribuée dans votre boite aux lettres. Le bilan de cette opération sera fait à la fin des trois mois.

Comme les années précédentes, nos jeunes « Jobs d'été » peuvent se faire connaître auprès du secrétariat de la mairie avant fin avril.

Je vous souhaite une bonne lecture , et au plaisir de vous rencontrer lors des événements à venir: vide grenier, Carnaval…

Fidèlement à vous,

**Dany BOYER**

Maire d'Angervilliers
Conseillère Départementale

# SOMMAIRE


3 VIE MUNICIPALE

8 ENVIRONNEMENT

9 VIE PRATIQUE

10 DOSSIER

Le parcours sportif

14 TRAVAUX

15 URBANISME

16 ÉDUCATION

18 COHÉSION SOCIALE

19 CULTURE

20 LES ASSOCIATIONS

24 L'AGENDA


## Votre Mairie :

**Mairie d'Angervilliers**
Rue du Château
91470 ANGERVILLIERS

Tél. 01 64 59 02 06

### Accueil téléphonique

le lundi

de 9h00 à 12h 30 et de 13h30 à 19h00

du mardi au vendredi

de 9h00 à 12h30

et de 13h30 à 16h30

le samedi

de 9h00 à 12h00

Mail : mairie@ville-angervilliers.fr

Site : www.ville-angervilliers.fr

### N° Élu d'astreinte
### 06 87 55 99 31

À ne composer qu'en cas d'urgence tous les jours en dehors des heures d'ouverture téléphonique de la mairie.

### Horaires d'ouverture de la Mairie

| | |
|---|---|
| Lundi : | 16h00—19h00 |
| Mercredi : | 9h00—12h00 |
| Vendredi : | 14h00—16h00 |
| Samedi : | 9h00—12h00 |


Les @ctu's d'Angervilliers n°2 —**Printemps 2017**

- Directeur de la Publication : Dany BOYER
- Comité de Rédaction : Mickaël COLAS, Frédérique LAVAILL, Joëlle MICHEL, Cédric PONTET, Véronique PAVIA, Gérard GUYOT
- Création et réalisation : Erwan COUDRAIS
- Éditeur : Mairie d'Angervilliers
- Impression : Imprimé à la CCPL

N° ISSN : 2491-0708

Prochaine parution :
Les @ctu's d'Angervilliers n°3 —**Été 2017**

# CONSEIL MUNICIPAL du 14 décembre 2016

Le compte-rendu détaillé est consultable en mairie ou sur le site internet

**1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29 septembre 2016**
Celui-ci est adopté à l'unanimité - 18 voix .

**2. Proposition relative à la réalisation de travaux d'enfouissement du réseau de distribution publique d'électricité**
Autorise à l'unanimité - 18 voix - Madame le Maire à accepter les propositions d'ENEDIS du 24 nov. 2016. Selon ces termes, ENEDIS participera financièrement au travaux à hauteur de 40 %.

**3. Marché d'assistance technique et prestations de services pour l'exploitation de la station d'épuration - avenant n°1**
Autorise - 13 voix pour, 3 voix contre, 2 abstentions - Madame le Maire à signer l'avenant n°1 avec la Compagnie de l'Eau et de l'Ozone, pour une durée d'un an.

**4. Signature d'une convention relative au recouvrement des redevances d'assainissement collectif et non collectif**
Approbation à l'unanimité - 18 voix - de la convention établie entre la commune d'Angervilliers, le Syndicat (SIAEP) et la Régie (EOE) et d'autoriser le Maire à signer ledit document.

**5. Élections des délégués représentant la commune au sein du nouveau syndicat d'eau potable**
Approbation à l'unanimité - 18 voix - de l'élection de M.LAIGNEL et Mme BOYER avec respectivement 12 et 11 voix, comme délégués au sein du nouveau syndicat d'eau potable.

**6. Prise en charge des frais d'écolage pour les enfants scolarisés en classe ULIS/CLIS à Dourdan**
Autorise à l'unanimité - 18 voix - Madame le Maire a signer la convention avec la commune de Dourdan relative au frais d'écolage, 788.57 € par enfant et par an et à régler ces frais pour l'enfant scolarisé en classe ULIS/CLIS.

**7. Autorisation du maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2017**
Autorise - 15 voix pour, 2 voix contre, 1 abstention - Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette et jusqu'à l'adoption du budget primitif 2017.

**8. Renouvellement et actualisation du contrat de concession pour la distribution publique de gaz naturel sur la commune avec GrDF**
Approbation à l'unanimité - 18 voix - du projet de traité de concession pour le service publique de la distribution du gaz naturel avec GrDF et autorise Madame le Maire à signer la convention et toutes les pièces y afférant.

**9. Avis sur la modification du périmètre des arrondissements**
Avis favorable - 12 voix pour, 1 voix contre, 5 abstentions - au projet de rattachement des communes d'Angervilliers et de Saint-Maurice-Montcouronne à l'arrondissement de Palaiseau afin que celui-ci couvre toute la Communauté de Communes des Pays de Limours.

**10. Rapport d'activités sur l'eau potable 2015**
Présentation du rapport d'activité par Madame le Maire.

# CONSEIL MUNICIPAL du 31 janvier 2016

Le compte-rendu détaillé est consultable en mairie ou sur le site internet

**1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14 décembre 2016**
Celui-ci est adopté à l'unanimité - 16 voix .

**2. Lancement d'une procédure de déclaration de projet pour la création d'un espace sportif et mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme**
Décide à l'unanimité - 16 voix - d'engager la procédure de déclaration de projet et de mise en compatibilité du PLU.

**3./4. Demande de subvention pour Réserve Parlementaire pour les travaux d'aménagement du terrain bas au Stade de la Voie Blanche/réfection des toitures des préaux de l'école élémentaire**
Approuve à l'unanimité - 16 voix - les dossiers, sollicite une aide financière au taux le plus élevé, au titre de la réserve parlementaire 2017 et autorise Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette demande.

**5. Modification du tableau des effectifs**
Approbation à l'unanimité - 16 voix - de la modification du tableau tel que présenté en séance.

**6. Refus par la Commune d'ANGERVILLIERS du transfert de la compétence PLU à la CCPL**
S'oppose à l'unanimité - 16 voix - au transfert de la compétence PLU à la CCPL afin de garder toute maîtrise d'urbanisme sur la commune.

**7. Engagement de la Commune dans la charte de mobilisation et de coordination dans le cadre de la prévention et de la lutte contre les constructions illégales**
S'engage à l'unanimité - 16 voix - à respecter ladite charte.

**8. Organisation financière du séjour des CM2 au centre « CPA Lathus » Vienne**
Autorise à l'unanimité - 16 voix pour - Madame le Maire à prendre en charge le séjour au « CPA Lathus » et à émettre les titres correspondants.

**9. Organisation financière du séjour des CP et CE1 au centre « La Guinalière » sur l'ile d'Oléron**
Autorise à l'unanimité - 16 voix pour - Madame le Maire à prendre en charge le séjour au centre « La Guinalière » et à émettre les titres correspondants.

# Les élections présidentielles

1er tour :

**Dimanche 23 avril**

2nd tour :

**Dimanche 7 mai**

Bureau de Vote :

**Salle Polyvalente de 8h à 19h**

Les dates exactes des élections présidentielles 2017 ont été fixées lors du Conseil des Ministres du 4 mai 2016.

## Conditions pour voter

Pour pouvoir voter aux présidentielles, vous devez avoir la nationalité française, être majeur, jouir de vos droits civiques et politiques et être inscrit sur les listes électorales. En principe, vous aviez jusqu'au 31 décembre 2016 pour pouvoir voter en 2017. Mais des exceptions existent cependant.

## Listes électorales

En cas de déménagement récent, vous devez vous inscrire sur les listes électorales de votre nouvelle commune. Si vous ne le faites pas, vous devrez voter dans votre ancienne commune, sauf si cette dernière vous a radié de ses listes électorales.

## Procuration

Si vous ne pouvez pas vous rendre à votre bureau de vote le jour du scrutin, vous pouvez toujours voter par procuration. Les formalités doivent être accomplies au commissariat, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance de votre domicile ou de votre lieu de travail. Votre présence sur place est obligatoire, sauf impossibilité de vous déplacer en raison de votre état de santé (dans ce cas, un policier peut se rendre à votre domicile pour accomplir les démarches si vous en faites la demande).
Avant de vous rendre sur place, vous devez vous munir d'un justificatif d'identité, qui peut être votre carte d'identité, votre permis de conduire ou votre passeport .

# Les élections législatives

1er tour :

**Dimanche 11 juin**

2nd tour :

**Dimanche 18 juin**

Bureau de Vote :

**Salle Polyvalente de 8h à 19h**

Les législatives, qui ont lieu tous les 5 ans, visent à désigner au suffrage universel direct les 577 députés de l'Assemblée Nationale. Le rôle de cette institution est de discuter et voter les lois. Chaque député est élu au sein d'une circonscription.
L'Essonne est composée de 11 circonscriptions et Angervilliers est dans la 3e.

## Quel est le rôle du député ?

Il peut déposer des **propositions de loi**.
En commission, puis en séance publique, il peut proposer, par **amendement**, des modifications au texte examiné et prendre la parole.
En cas de désaccord avec les sénateurs au terme de la "navette" entre les deux chambres, et si la commission mixte paritaire ne parvient pas à un texte commun, les députés peuvent **statuer définitivement sur demande du Gouvernement**.
Après le vote d'une loi, un député peut, avec au moins cinquante-neuf autres députés, **saisir le Conseil Constitutionnel** pour qu'il se prononce sur la conformité du texte voté à la Constitution.
Au titre du contrôle, le député peut **interroger le gouvernement**, examiner son action au sein d'une commission, voire, s'il est rapporteur spécial au sein de la commission des finances, contrôler l'emploi de l'argent public.
Il peut également, en signant une **motion de censure** qui sera soumise au vote de l'ensemble des députés, mettre en cause la responsabilité du Gouvernement.
Enfin, les députés forment, avec les sénateurs, la **Haute Cour** chargée, depuis la révision constitutionnelle du 23 février 2007, de se prononcer sur une éventuelle destitution du président de la République.

# À noter…

## Horaires des bureaux de vote

**Le bureau de vote d'Angervilliers se situe dans la Salle Polyvalente** et ouvrira à 8 heures du matin. Un changement notable aura lieu à compter des présidentielles de 2017 : l'horaire de **fermeture des bureaux de vote est désormais fixé à 19 heures** dans toutes les communes.
Auparavant, l'heure de fermeture était généralement fixée à 18h dans les communes faiblement ou moyennement peuplées et à 20h dans les grandes villes. Cette nouvelle règle vise à empêcher les fuites liées au début des dépouillements à 18h, avant la clôture du scrutin dans toutes les villes.

## Temps de parole

Les règles applicables au temps de parole des candidats seront modifiées à compter de ces présidentielles 2017. Désormais, un principe d'équité remplace l'ancien principe d'égalité. Pour s'assurer que les médias respectent bien ce principe d'équité, le CSA tiendra compte de la représentativité des candidats. Celle-ci sera déterminée à travers les résultats obtenus aux élections de ces dernières années ainsi que les enquêtes réalisées par les instituts de sondage. Il sera également tenu compte de la contribution de chaque candidat à l'animation du débat électoral.
Ce principe d'équité sera applicable pour la période allant de la publication de la liste des candidats au départ officiel de la campagne. En revanche, dans les deux semaines qui précèdent le premier tour du scrutin, chaque candidat bénéficiera du même temps de parole dans les médias quelle que soit son importance supposée sur le plan électoral.

# Vignette Crit'Air

**Pollution : place à la vignette CRIT'AIR**

**Fin 2016, l'Ile-de-France a connu un important pic de pollution.**
**Parmi les mesures permettant de lutter contre les émissions de polluants atmosphériques, la vignette Crit'air est entrée en vigueur depuis le 16 janvier 2017.**

Décembre 2016 aura été marqué par un épisode important de pollution aux particules fines en Ile-de-France.
Outre la mise en œuvre des mesures nécessaires à l'amélioration de la qualité de l'air, la circulation alternée a été imposée durant plusieurs journées à Paris et dans 22 communes de la petite couronne.
Le mois de janvier a vu la mise en place d'un nouvel outil permettant de gérer la circulation des véhicules selon leur niveau d'émission de polluants atmosphériques : **la vignette Crit'air**.

**Vignette Crit'air : comment ça marche?**

**Habitant la région parisienne, il vous arrive peut-être de rejoindre la capitale en voiture. Dans ce cas-là, notez qu'à compter du 16 janvier, vous devez mettre en place sur votre pare-brise un certificat qualité de l'air ou « vignette Crit'air ». Cette petite cocarde autocollante permet de distinguer les véhicules (voitures particulières et utilitaires légers) selon leur niveau de pollution sur la base des informations présentes sur la carte grise : date de mise en circulation, caractéristiques du moteur, carburant, etc...**

Les vignettes répondent à 6 catégories distinctes allant du véhicule électrique sans émission (vignette verte) aux véhicules diesel immatriculés entre 1997 et 2000 (vignette grise). Si votre voiture a été immatriculée avant 1997, elle aura tout simplement pas droit à une vignette et sera interdite de circulation dans Paris, de 8h à 20h en semaine.

Cependant, l'obtention d'une vignette ne vous assure pas la libre circulation sur les routes parisiennes. La classification des véhicules permettra aux Municipalités de n'autoriser que certaines catégories (et donc couleurs) de véhicules à circuler en fonction des alertes de pic de pollution.

En savoir + :

Où se procurer sa vignette Crit'air?

Pour commander votre vignette, rendez- vous sur:

www.certficat-air.gouv.fr

Après validation de votre demande, vous recevrez par mail une version électronique de la facture, comprenant les informations de son certificat.
Payable en ligne, le certificat vous coûtera 4,18 €.

Fabriqué à la demande, l'autocollant vous sera ensuite envoyé par voie postale, à l'adresse figurant sur votre carte grise. Vous n'avez plus qu'à le coller suivant le mode opératoire qui se trouve au verso du courrier où en regardant la vidéo accessible sur le site internet (www.certficat-air.gouv.fr).

## LE RÔLE DES COMMISSIONS MUNICIPALES

Les commissions municipales mises en place par le Conseil Municipal sont prioritairement chargées d'étudier les dossiers à soumettre au Conseil Municipal. Elles ont un rôle consultatif et donnent un avis sur les affaires relevant de leur compétence.

Les élus travaillent sur les problèmes concrets et proposent des solutions. Les décisions sont prises en mensuelle, en bureau ou soumises si nécessaire au vote du Conseil Municipal.

Le Maire est Président de droit de chacune d'elles.

Vous retrouverez dans ce numéro un descriptif des différentes commissions.

## LA COMMISSION « FINANCES »

Son rôle :

Préparation des budgets primitifs (BP) et suivi des comptes administratifs (CA).

Études et propositions des taux d'imposition (taxes d'habitation, taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties), des montants des redevances et tarifs (restaurant scolaire, étude).

Lecture ou relecture des contrats et conventions avant la soumission au vote du Conseil Municipal.

Divers …

Qu'est-ce qu'un budget prévisionnel ?

Ensemble des dépenses et recettes prévues pour l'année.

Il doit être voté avant le 15 avril, en temps normal et le 30 avril l'année du renouvellement des conseillers municipaux.

On dénombre pour la commune d'Angervilliers, deux budgets principaux celui de la commune qui est le plus important (Budget Primitif supérieur à un million d'euros) et le budget assainissement du fait que la commune est indépendante, non rattachée à un syndicat et deux budgets annexes (Caisse des Écoles et du Centre Communal d'Action Sociale - CCAS). Les budgets primitifs sont divisés en deux sections : le fonctionnement et l'investissement.

La notion de fonctionnement et d'investissement :

Fonctionnement :

Dépenses : 4 grands chapitres principaux : charges à caractère général (ex : Electricité, assurances, …), charges de personnel, autres charges de gestion courante (ex : subventions aux associations, coopératives scolaires) et charges exceptionnelles.

Recettes : 3 grands chapitres principaux : Produits des services, du domaine (ex : paiement de la cantine par les parents), impôts et taxes perçues et les dotations.

Investissement :

Dépenses : 2 grands chapitres principaux : Immobilisations incorporelles (ex. études et logiciels) et immobilisations corporelles.

Recettes : 2 grands chapitres principaux : Emprunts et subventions.

Qu'est-ce qu'un compte administratif ?

Ensemble des dépenses (mandats) et recettes (titres) réalisées dans l'année. Il prend en compte également les engagements juridiques (en dépenses et recettes).

Voté avant le 30 juin de l'année qui suit la clôture de l'exercice (à Angervilliers, il est voté en même temps que le budget).

Membres de la commission :

Responsable : **Mickaël COLAS**, Maire-Adjoint.

**Frédérique LAVAILL, Nadine PORETTA, Roger COTTIN, François RAYNAL, Raphaël LAIGNEL.**

Personnel communal en lien avec la commission :

**Isabelle VIGNAL, Emilie LE MOUËL.**

Nous reviendrons vers vous dans les @ctu's de l'été pour vous présentez les budgets 2017.

## LA COMMISSION « COMMUNICATION »

Son rôle :

Réfléchir à la stratégie de communication de la commune et à son évolution.

Participer à l'élaboration de supports de communication, notamment Les @ctu's, le Mag, les affiches des manifestations organisées par la mairie ou en collaboration avec les associations...

Mettre à jour et assurer le suivi du site de la mairie :

**www.ville-angervilliers.fr**

Organiser des actions de communication en lien avec l'actualité

Moyens de la commission :

Banderole, Panneaux d'affichage municipaux,
Site internet, Publications municipales (les @ctu's, le Mag)

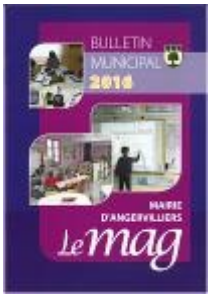


Actions en cours :

La commission étudie la possibilité de changer de fournisseur pour le site internet de la Mairie ceci afin d'avoir un site plus ergonomique, plus sécurisé, plus facile à gérer et à faire évoluer. Nous travaillons également sur l'affichage au niveau de la commune. Nous reviendrons vers vous dans les @ctu's de l'été pour vous faire un état d'avancement de nos réflexions

Les membres sont :

Responsable : **Mickaël COLAS,** Maire-Adjoint.

**Frédérique LAVAILL, Joëlle MICHEL, Véronique PAVIA, Gérard GUYOT, Cédric PONTET.**

Personnel communal en lien avec la commission :

**Erwan COUDRAIS.**

# Délivrance de la Carte Nationale d'Identité

### ATTENTION !!

Depuis le 28 février, la mairie n'est plus en mesure de faire vos dossiers de Carte Nationale d'Identité (CNI).
À l'instar du passeport, la nouvelle CNI sera biométrique.
Seules les municipalités équipées pourront vous permettre d'établir votre demande pour votre nouvelle pièce d'identité.

Les Mairies les plus proches vous permettant de faire votre CNI sont les mairies de Breuillet et de Dourdan.

## Opération Essonne propre :

Cette année, il s'agira de la 19ème opération Essonne Propre.

Elle a pour objectif de sensibiliser le grand public et les scolaires à la protection de l'environnement et du cadre de vie.

Sur notre commune elle se déroulera le dimanche 14 mai après-midi.

Elle s'organisera sur 3 thématiques :

- Ramassage des déchets sur la commune : La mairie mettra à disposition les accessoires nécessaires (gants, sacs poubelle)
- Collecte des déchets dangereux par un camion
- Animation dans la salle polyvalente sur le thème du zérophyto.

Nous reviendrons vers vous d'ici le mois de mai par l'intermédiaire de flyers et d'une communication sur le site pour vous détailler le programme de cette opération.

## Chenilles processionnaires

L'hiver étant très doux, les chenilles processionnaires arrivent déjà, avec deux mois d'avance. Ces chenilles, très urticantes, sont en effet dangereuses pour les enfants et les animaux domestiques.

Les poils urticants pouvant persister des années après la disparition de la chenille, l'intervention d'un professionnel est préférable pour éradiquer les nids. Ils sont repérables par de gros cocons blancs facilement visibles à la cime des arbres. **Les habitants sont donc invités à jeter un coup d'œil aux résineux qu'ils ont dans leur jardin et à contacter un professionnel afin de détruire les nids.**

## Marche de Printemps

Pour sa 20ème édition, la Marche de Printemps de la CCPL aura lieu dimanche 26 mars 2017 sur la commune de Forges-les-bains.

Comme d'habitude, deux boucles sont proposées :

- une boucle d'environ 8 kilomètres pour une promenade en famille
- une boucle d'environ 12 kilomètres pour les randonneurs plus chevronnés

Pour la deuxième année, avec l'aide du Parc Naturel de la Haute Vallée de Chevreuse, l'accent est mis sur la découverte de la biodiversité. Le livret qui vous sera distribué et des indications sur votre parcours seront destinés à vous faire mieux connaître les caractéristiques de nos paysages et leur biodiversité.

Ce sera l'occasion de découvrir des sentiers qui pourront par la suite devenir familiers pour vos balades. Ce sera aussi l'occasion de découvrir dans des conditions agréables le centre d'hébergement d'urgence ayant accueilli des migrants cette année. Ainsi, la Communauté de Communes se félicite pour cette édition 2017, d'un partenariat avec EMMAÜS Solidarité.

À 8h30, rendez-vous quelques minutes avant le départ au Centre d'hébergement d'urgence:

42 rue du Général Leclerc, Forges les Bains.

La Communauté de Communes vous offrira café et jus de fruits avant votre départ à 9h.

À partir de midi et à votre retour, vous pourrez partager un moment convivial de pique-nique ou commander un repas complet préparé par les bénévoles de Forges-les-Bains et d'Emmaüs (8 €), après un apéritif offert. Les personnes souhaitant mettre leur pique-nique au frais dès leur arrivée le matin pourront disposer de réfrigérateurs.

Le trophée de la Marche de Printemps : comme chaque année, la commune qui a réuni le plus grand nombre de participants par rapport à son nombre total d'habitants est proclamée victorieuse et conserve le trophée jusqu'à l'édition suivante. Depuis quatre ans, c'est la commune de Pecqueuse qui sort victorieuse... à vos crampons !

*Renseignements : 01.64.90.01.40*

*service.culturel@cc-paysdelimours.fr*

# A10 – Réfection de la couche de roulement sens province - Paris du PR 2+200 au PR 00+000 du réseau COFIROUTE

Les travaux se dérouleront en section courante de l'autoroute A10 concédée à la société COFIROUTE, entre les PR 2+200 et PR 00+000 en sens 2 (province—Paris).

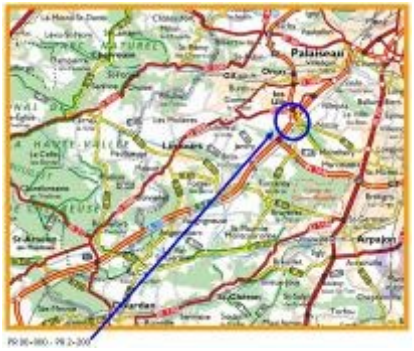

Dans le cadre de l'entretien général des chaussées sur le réseau en service afin d'assurer la sécurité et le confort des clients, des travaux se dérouleront sur l'A10 entre le lundi 20 et le vendredi 31 mars, de nuit.

Ces travaux se traduiront par :

- la mise en place des coupures de voies sous cônes ou sous flèches lumineuses de rabattement.
- la fermeture de l'A10 par COFIROUTE au PR 2+600 sens province-Paris et de la bretelle de la collectrice RN104 vers A10 Porte d'Orléans avec mise en place de déviations par la DiRIF.

## Forum Petite enfance—CCPL

Vous êtes parents, futurs parents ou professionnels, c'est l'occasion pour vous de rencontrer les différentes propositions d'accueil pour les enfants de 0 à 3 ans sur les 14 communes de notre territoire. Accueil individuel chez une assistante maternelle, accueil collectif en multi-accueil parental ou intercommunal, Lieu d'Accueil Enfants Parents, mais également les services de la PMI (protection maternelle et infantile) et l'accueil à domicile avec du personnel de l'association ADMR, vos questions pourront trouver des réponses.

Nous vous accueillerons le **samedi 18 mars de 9h30 à 12h** au siège de la Communauté de Communes à Briis-sous-Forges.

## À vos marques ! Prêts ? PAPIERS !!

Vous avez jusqu'au 31 mars 2017 pour participer au jeu-concours organisé par le SICTOM.

Pour jouer, rien de plus simple. Vous n'avez qu'à déposer vos papiers dans les bornes papiers (rue de Bonnelles et du Marais).

La commune ayant le plus fort tonnage de sa catégorie recevra un gain pour la Caisse des Écoles.

Alors mobilisez-vous !!

## Jobs d'été

Pour l'été 2016, la commune propose 1 voire 2 jobs d'été aux mois de juillet et août pour le service technique.

- Être âgé d'au moins 17 ans au plus tard le 1er janvier 2016.

- Avoir le permis de conduire est un plus pour le jeune.

Comment postuler ?

Votre CV accompagné d'un courrier devront être envoyés à Madame le Maire en mentionnant votre identité complète, adresse, coordonnées téléphoniques et adresse mail.

Votre demande doit être adressée avant le 30 avril.

## Stationnement

Nous constatons encore trop souvent le non-respect des signalisations concernant le stationnement, les lignes jaunes notamment.

Après une période transitoire d'information et de pédagogie, **les forces de l'ordre ont pour consignes de systématiquement verbaliser les contrevenants.**

**Rappel :**

Stationnement interdit matérialisé par une bande jaune : les véhicules y stationnant, **encourent une contravention de 17 euros.**

I.— Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à gêner **le moins possible** la circulation.

II.— Est considéré comme gênant la circulation publique l'arrêt ou le stationnement d'un véhicule sur les trottoirs, les passages ou accotements réservés à la circulation des piétons ; tout arrêt ou stationnement gênant prévu par le présent article est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe. **(35 euros)**

*(Article R417-10, Modifié par Décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008-art. 12)*

# Réhabilitation du parcours sportif du bois de la Jousserie

La commission Sport, Culture et Associations travaille actuellement sur la réhabilitation du parcours sportif du « bois de la Jousserie ».
Elle a pris pour décision de créer 3 espaces :

- **un espace « jeune public » situé dans l'îlot enfant**
- **un espace « repos » situé également dans l'îlot enfant**
- **un espace « adulte »**

Le parcours sera d'environ 800 m (voir plan)

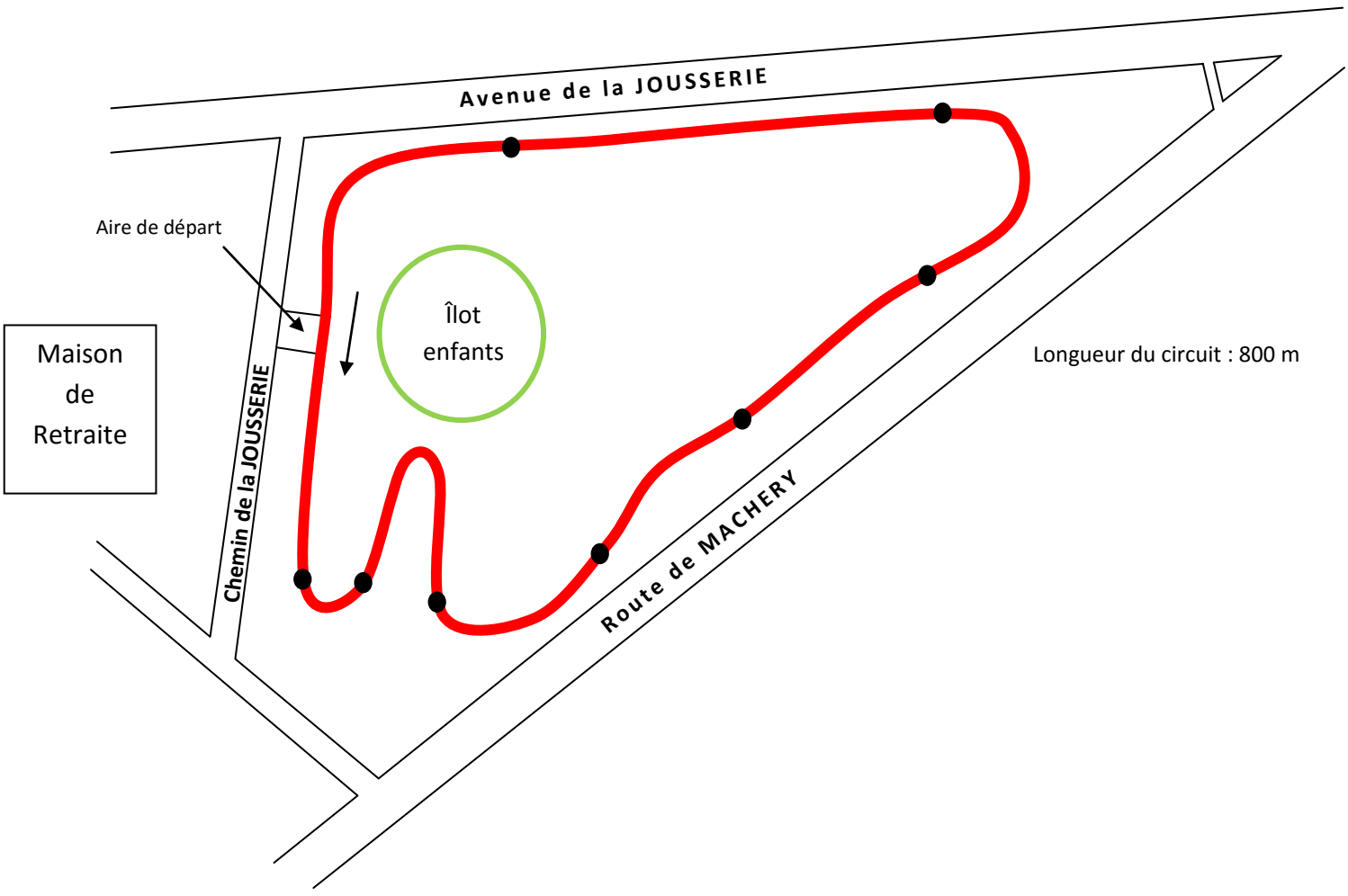

**L'espace « jeune public »** sera composé de cinq agrès : poutre équilibre, slalom, bascule équilibre, saut de haies, saute mouton.

Voici quelques exemples d'agrès que vous pourrez y trouver :

Cet espace sera également délimité par une clôture en bois.

**L'espace « repos »** sera composé de trois tables dont une pour les PMR (**P**ersonnes à **M**obilité **R**éduite) permettant de venir pique-niquer, goûter ou bien souffler après l'effort ! Celui-ci se situera dans l'espace « jeune public ».

**L'espace « adulte »** sera composé de 15 agrès : pompes et abdos, barres fixes, pas de géant, espaliers, saut de haies, barres parallèles, saute mouton, mur de varappe, échelles horizontales, hutte à grimper, slalom, barres asymétriques.

Voici quelques exemples :

Nous travaillons également avec la commission « Finances » pour obtenir les subventions nous permettant de diminuer le coût restant à la charge de la commune.

Les travaux d'aménagement devraient commencer en milieu d'année. Nous reviendrons vers vous dans les @ctu's de l'été pour vous faire part de l'avancement de ce dossier.

# PÊLE—

Club des Séniors

Séjour
des CM2
à Lathus

Remplacement des photocopieurs aux écoles

Équipement d'un Vidéo Projecteur
Interactif dans la dernière classe
de maternelle

Interventions ErDF/Services Techniques
suite à des vents forts en janvier.

# -MÊLE

Les vœux 2017

Repas des Anciens

Galette des Rois
des Anciens

Concert

Chœur-Accord

## LA COMMISSION « TRAVAUX - ENVIRONNEMENT »

Son rôle :

La commission travaux gère l'ensemble des travaux d'entretien qui sont réalisés sur le territoire de la commune, à savoir, le patrimoine (les bâtiments), les espaces verts, le cimetière et la voirie.

Pour accomplir cette mission la commission dispose des moyens humains et matériels du service technique et des entreprises extérieures.

L'activité pour le maintien de la propreté de notre village représente une part non négligeable dans l'emploi du temps de nos agents car les incivilités deviennent malheureusement de plus en plus fréquentes (déchets végétaux, dépôt divers sur le trottoir, encombrants, …).

Les membres sont :

Responsable : **Gérard GUYOT**, Conseiller délégué.

**Dominique LOUBOUTIN, Joëlle MICHEL, Nadine PORRETTA, Roger COTTIN, Raphaël LAIGNEL, David POTTIN, François RAYNAL.**

Personnel communal en lien avec la commission :

Agents techniques : **Jean-Marc JARRIGE.**

**Jean-François LHUILLIER.**

## Travaux réalisés

**Réfection de l'ancien local des Associations** en cuisine pour le personnel communal et pour la préparation de petite restauration lors de l'accueil de manifestations à la salle polyvalente.

**Travaux d'élagage** autour des terrains de football au stade de la Voie Blanche.

**Assainissement :** Suite à l'obstruction de la canalisation des eaux usées à l'origine d'un débordement des eaux de la Sente des Quinconces, une inspection par caméra a été faite pour évaluer la réparation prévue avant la fin du 1er semestre 2017.

**Travaux de remise en état** d'un branchement au réseau central des Eaux Usées qui passe dans la Grande Rue. Cette intervention qui a nécessité l'ouverture de la chaussée, s'est faite rapidement évitant ainsi une gène supplémentaire à la circulation déjà difficile dans cette rue.

**Reprise des plafonds** aux vestiaires/toilettes à l'école élémentaire par les agents du service technique.

## LA COMMISSION « PROJETS-URBANISME »

Son rôle :

Le rôle de la Commission est de porter un avis sur les demandes de projets d'urbanisme de la commune ou de vérifier leur conformité avec les documents d'urbanisme.

Les droits du sol sont régis par le Code de l'Urbanisme et par le Plan Local de l'Urbanisme (PLU) ; ce dernier ayant été élaboré par la commune et approuvé par le Conseil Municipal le 27 février 2014. Ces documents fixent les règles de constructibilité dans les différentes zones du territoire de la commune, à savoir : les zones urbanisables (U, UI, UL,…), les zones agricoles (A) et les zones naturelles (N, N', …) .

Les membres de la commission se réunissent régulièrement au cours de l'année, au moins une fois tous les deux mois ; cette fréquence peut être réduite en fonction des demandes, de leur spécificité et de leur nature.

Chaque dossier, Permis de Construire (PC), Déclaration Préalable (DP)…, transmis en mairie fait l'objet d'un contrôle ; les permis de construire et les permis d'aménager sont envoyés et instruits à la CCPL par un agent instructeur qui prépare l'arrêté définitif qui sera ensuite signé par le Maire.

Le rôle de la Commission est également de préparer les modifications ou les révisions qui sont à apporter au PLU, d'une part, pour être en compatibilité avec les orientations de la Municipalité dans le domaine du développement du territoire communal et d'autre part, mettre à jour le document en fonction des nouvelles lois (loi ALUR par exemple).

Les membres sont :

Responsable **: Roger COTTIN**, Maire adjoint.

**Christine MERLE, Mickael COLAS, Gérard GUYOT, Florent HAMLIN, Raphael LAIGNEL, David POTTIN, François RAYNAL.**

Personnel communal en lien avec la commission :

**Isabelle DUBUT, Isabelle VIGNAL.**

## Travaux de réfection du stade

Dans le cadre du contrat de territoire intercommunal, la commune envisage la réfection de l'éclairage du terrain bas du stade ainsi que la création d'un escalier d'accès en ciment avec rampe d'appui entre les deux terrains.

## Dossiers en cours

**Parc du Château :** depuis la dernière parution du bulletin municipal 2016, les travaux d'aménagement de la zone sud sont en attente de la fin de la période des recours, ils pourraient commencer à la fin du 1er semestre 2017.

Quant à la zone nord, le permis n'est pas déposé en mairie car en attente des avis des différents services de l'Etat.

**Déclaration de projet :** afin de mettre en œuvre le projet de construction du futur gymnase à l'espace sportif de la Voie Blanche, la commune lance une procédure de Déclaration de Projet pour sa mise en compatibilité avec le PLU.

En effet, la parcelle sur laquelle est prévue la construction est en zone agricole (A) et doit être classée partiellement en zone UL pour pouvoir recevoir ce projet d'intérêt général sur le plan sportif.

Lors de la séance du 31 janvier 2017, le Conseil Municipal a décidé d'engager la procédure de Déclaration de Projet et de mise en compatibilité du PLU ; tout au long de cette procédure, nous vous tiendrons informés (réunion publique, article dans le mag, les @ctu's et sur le site ).

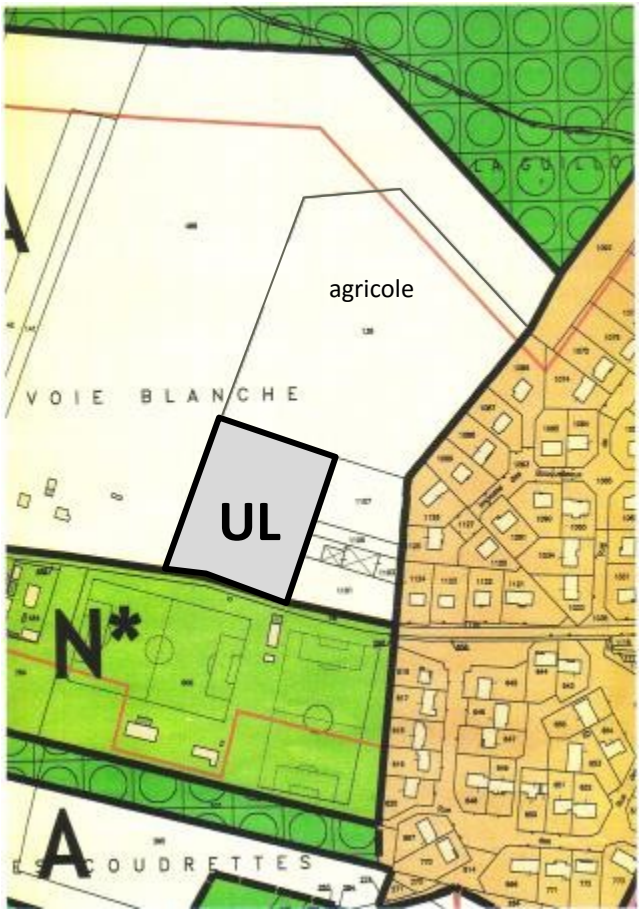

# ÉDUCATION

## LA COMMISSION « ÉDUCATION »

Son rôle :

Faire le lien avec les enseignantes : travaux, sécurité, matériel, voyages, sorties, conseil d'école…

Gérer le périscolaire: recherche et mise en place des activités périscolaires.

Gérer le bon fonctionnement de la cantine.
Gérer le personnel communal périscolaire.

Gérer la commission « Menus »

Elle se réunit tous les 2 mois.

Les membres sont :

Responsable : **Véronique PAVIA,** Maire Adjointe.

**Nadine PORRETTA, Muriel TRICONNET, Mickaël COLAS, David POTTIN, François RAYNAL.**

Personnel communal en lien avec la commission :

**L'ensemble du personnel administratif.**

## Inscriptions scolaires pour la rentrée 2017-2018

Si votre enfant est né en 2014, nous vous invitons à venir en mairie pour l'inscrire.

Il suffit de vous présenter aux heures d'ouverture avec l'ensemble des documents requis :

- Justificatif de domicile
- Livret de famille
- Carnet de santé à jour des vaccins

Madame JEANNIN, directrice de l'école maternelle, vous contactera en juin, pour une réunion d'information, au cours de laquelle vous pourrez visiter les services périscolaires et en connaitre le fonctionnement.

Un livret d'information vous sera remis avec les règlements intérieurs des services périscolaires (cantine, garderie) ainsi que la feuille d'inscription qui sera valable uniquement pour l'année scolaire 2017-2018.

Celle-ci devra être retournée en Mairie.

## Les activités périscolaires

Pour la période à venir :

- École élémentaire,

les activités continuent : de l'initiation à l'anglais, des ateliers créatifs, des jeux collectifs, des jeux éducatifs et la ludothèque.

- École maternelle,

les Grandes Sections (GS) bénéficient d'un atelier lecture avec l'association « Lire et Faire Lire ». Merci à nos bénévoles.

Nous proposerons aux GS de l'initiation à l'anglais sur la période avril-mai et de l'éveil corporel en mars/avril avec une sophrologue

La commission éducation travaille sur de nouveaux projets d'activités.

## Lire et Faire Lire

Vous avez du temps, vous êtes retraités, vous aimez le contact avec les enfants et la lecture, vous pouvez participer à l'activité « Lire et Faire Lire ».

Vous transmettrez aux enfants le plaisir de lire dans une démarche de partage et de découverte.

Venez rejoindre nos bénévoles sur notre commune afin d'intervenir auprès des enfants de l'école maternelle lors de la pause méridienne.

Contactez la mairie au 01 64 59 02 06 ou mairie@ville-angervilliers.fr

# Séjours et sorties scolaires

## À l'école élémentaire

- **Séjour « Théâtre »**

Les élèves de CM2 sont partis du 21 au 24 février à Lathus pour mettre en scène les scénarios écrits en classe. Une représentation sera offerte aux familles en fin d'année.

Diverses activités en lien avec le projet « Théâtre » des CM2 seront proposées aux enfants.

Les élèves de CM2 pourront par exemple assister à la représentation du « Malade Imaginaire » de Molière, interprétée par la Compagnie Alegria. Cette sortie se déroulera au Théâtre de Longjumeau, le vendredi 21 avril.

- **Classe de mer**

Les élèves de CP et CE1 vont partir en classe de mer sur l'île d'Oléron du 2 au 5 mai.

Ce sera, pour eux, l'occasion de découvrir la pêche à pied, l'aquarium de la Rochelle, un port de pêche et le métier de marin pêcheur, un site ostréicole et différents sites.

De nombreuses actions sont menées par les enseignantes afin de réduire le coût de ce séjour pour les familles.

- **Versailles**

Au mois d'avril ou mai, ce sont les CE2 et les CM1 qui iront visiter le Château de Versailles et les jardins.

## À l'école maternelle

Cette année, le projet pédagogique de l'école maternelle est « la Ferme ».

Dans ce cadre, une sortie à la ferme pédagogique du Bel-Air à Villiers-le-Bâcle s'est déroulée le 19 janvier.

*Merci aux enseignantes, aux accompagnateurs et aux associations pour leur implication.*

La **Caisse Des Écoles** est un établissement public communal présidé par le maire. Elle intervient en faveur des enfants relevant de l'enseignement du premier et du second degrés dans tous les domaines de la vie scolaire (social, culturel, éducatif et sanitaire).

La CDE se compose de 4 élus : Mmes DUCROT (démissionnaire), LAVAILL, PAVIA, PORRETTA
1 représentant de l'État : Mme VAILLANT
L'inspecteur d'académie
Représentants de parents d'élèves : Mmes, Ms FLAMENT, LEGROS, LE GOFF, LOVERA
Les 2 directrices d'écoles sont également invitées.

Le Carnaval organisé par la Caisse Des Écoles aura lieu le **13/05/2017**.

# COHESION SOCIALE

## LA COMMISSION « COHÉSION SOCIALE »

La commission « Cohésion Sociale » traite les affaires sociales en matière d'aide, d'information et d'accompagnement des personnes en difficulté.

Elle met également en œuvre des dispositifs de prévention tels que le plan canicule.

Les membres sont :

Responsable : **Joëlle MICHEL,** Maire adjointe.

**Dominique LOUBOUTIN, Véronique PAVIA, Nadine PORRETTA, Cédric PONTET et David POTTIN.**

## Le CCAS

Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est un établissement public chargé d'animer une action générale de prévention et de développement social dans la commune.

Il a un rôle administratif : réception des demandes, aide à la constitution et à la transmission des dossiers aux autorités compétentes. ***Il a un devoir de discrétion*.**

Le CCAS est présidé de plein droit par le Maire. Son Conseil d'Administration est constitué paritairement d'élus locaux désignés par la Conseil Municipal et de membres issus du milieu associatif local. Mmes **LOUBOUTIN, MICHEL PAVIA et PORRETTA** représentent les élus et Mmes **DAMARS, PERRELLON de l'UDAF, PICARD, WEHRBACH et JARRIGE** (membre honoraire) le milieu associatif.

Il a un budget autonome subventionné par la Commune.

## Actions en cours

Suivi de plusieurs dossiers **d'Aide Sociale**

Organisation de la **sortie de printemps** du CCAS

Recherche d'un nouvel animateur pour le **repas des anciens.**

Cabinet médical

Rénovation du **cabinet médical**

Recherche de **professionnels de santé**

## Voisins Voisines

Le dîner voisins voisines est prévu le **19 mai.**

Comme chaque année vous pourrez vous procurer des affiches, des invitations et des ballons en mairie afin d'organiser cette soirée.

Le détail de cette manifestation sera dans vos boites aux lettres prochainement.

## LA COMMISSION « S.C.A »

### Sports Culture Associations

Son rôle :

Elle soutient les associations dans leur fonctionnement au travers des subventions, de l'écoute et d'éventuels supports logistiques.

Elle a besoin de connaitre les besoins de chacune d'elles en termes d'utilisation des salles communales et des lieux de stockage de matériels éventuels.

Elle organise et propose également des manifestations, met en place des activités festives et éco-citoyennes tout au long de l'année.

Elle mobilise ponctuellement la ou les associations qui le souhaitent sur une manifestation à caractère générale, apporte un soutien logistique lors de leurs événements et met à leur disposition des supports de communication en lien avec la commission Communication.

Elle apporte un appui aux manifestations culturelles et imagine de nouveaux moments de rencontre avec les habitants.

Actions en cours :

Réhabilitation du parcours sportif du bois de la Jousserie. Vous trouverez les détails dans le dossier.

Nous reviendrons vers vous dans les @ctu's de l'été pour vous faire part de l'avancement de ce projet.

Les membres sont :

Responsable : **Cédric PONTET,** Conseiller Délégué.

**Dominique LOUBOUTIN, Christine MERLE, Joëlle MICHEL, Véronique PAVIA, Nadine PORRETTA, Muriel TRICONNET, Mickaël COLAS, Gérard GUYOT, Florent HAMLIN, Raphaël LAIGNEL, David POTTIN.**

## La bibliothèque

Le Colombier

Il ne fait pas beau, il fait froid, c'est l'occasion de rester chez soi en lisant un bon livre ou bien en regardant un bon DVD au fond de son canapé ou de son lit, dans ce cas n'hésitez pas car deux fois par semaine la Bibliothèque Municipale « **Le Colombier** » vous propose de venir vous approvisionner aux horaires d'ouverture :

**Mercredi de 15h30 à 18h00**
**Samedi de 10h00 à 12h30**
**(attention changement d'horaire depuis septembre 2016)**
Fermeture pendant les vacances scolaires et les jours fériés

**bibli.ville-angervilliers.fr**

En parallèle du service de prêt, nous organisons des ateliers. Dernièrement, nous avons fait appel à deux conteurs (dont Marc notre boulanger) de l'association « **Il était une fois** » pour un atelier contes d'Halloween le lundi 31 octobre et un atelier contes de Noël le samedi 17 décembre dernier. Pour ces séances nous avons eu le plaisir d'obtenir un grand succès auprès des enfants et aussi des parents présents. Un grand merci aux conteurs qui ont été exceptionnels.

Nous espérons pouvoir organiser un atelier contes pour Pâques ou sur un autre thème prochainement. La date vous sera donnée ultérieurement.

En attendant de vous voir à la Bibliothèque Municipale « **Le Colombier** », toute l'équipe vous souhaite une bonne continuation.

## Vide Grenier 2017

Il se déroulera le **samedi 22 avril,** Place des Copains d'Abord, derrière l'épicerie. Vous avez reçu dans vos boîtes à lettre tous les documents nécessaires pour réserver un emplacement (avant le 15 mars). Ces documents sont également disponibles sur le site à l'adresse suivante : *http://www.ville-angervilliers.fr > Rubrique Sports & Associations > Vide Grenier* et à l'accueil de la mairie. Deux permanences seront organisées à la mairie, le mercredi 15 mars de 16h à 18h et le samedi 18 mars de 10h à 12h, pour valider les réservations.

## Méli-mélo 2017

Retrouvez le Méli-mélo 2017 à Angervilliers le dimanche 12 mars dans la salle Polyvalente d'Angervilliers et toutes les autres dates sur :

www.ville-angervilliers.fr,

dans la rubrique « Culture »

## Le Club des Séniors

La nouvelle présidente Mme THEBAULT Térésa du Club des Séniors d'Angervilliers est heureuse de vous accueillir à la salle de la Grange tous les mardis de 14h00 à 18h00 pour des activités qui permettent de varier les plaisirs.

Passez un après-midi inter-génération de vie et convivialité, d'animation pour l'ensemble des adhérents, une participation financière vous sera demandée, pour un goûter.

Activités : Belote, Rummikub, Triaminos, Tricot, Lecture, Perles, Travaux manuels, Loisirs créatifs, (Décopatch, Cartes 3D, Peinture sur soie, sur verre), Mots-croisés, Jeux sur tablette, Cinéma, etc…

Toutes les idées sont les bienvenues, partageons notre savoir.

Les inscriptions ne sont pas terminées et ceux qui aimeraient nous rejoindre seront les bienvenus.

Merci de bien vouloir nous contacter à l'adresse E-mail suivante pour plus amples renseignements:

clubseniors91@orange.fr.

Secrétaire :
Mme TROCHON Marie-Christine
Tél : 06 12 22 68 94

Présidente :
Mme THÉBAULT Térésa
Tél : 06 74 47 66 73

## Loisirs Arts et Culture (L.A.C)

Pour la première sortie de l'année, nous étions plus d'une trentaine à aller voir la comédie musicale « Notre Dame de Paris » au Palais des Congrès. Un spectacle de grande qualité avec des décors et une mise en scène exceptionnelle.

Pour les prochaines sorties, le LAC vous propose :

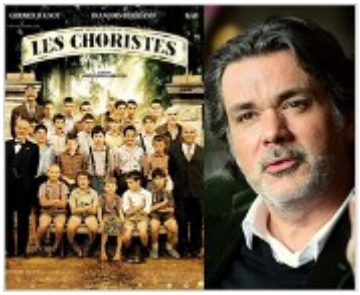


- la comédie musicale **« Les Choristes »** aux Folies Bergère le dimanche 9 avril 2017.

- une **journée à Honfleur** avec visite guidée de la ville et promenade en bateau pour se rendre jusqu'au Pont de Normandie **et découverte de Beuvron sur Auge**, un des plus beaux villages de France, le samedi 13 mai 2017.

**- « Fleur de Cactus »** de BARILLET et GREDY: le samedi 10 juin 2017 au théâtre Antoine à Paris

**Pour toute réservation, appelez :**

Colette COTTIN : 01 64 59 16 51
06 87 35 04 75
lesmesanges.cottin@orange.fr

Térésa THÉBAULT : 06 74 47 66 73

Guy MICHEL : 01 64 59 16 85

**Notre voyage de fin de saison est prévu en ANDORRE,**
**du samedi 27 mai au 2 juin 2017, venez-vous inscrire.**

*Les associations sont seules responsables du contenu de leur article*

## Club Informatique d'Angervilliers

Que vous soyez débutant ou confirmé le club informatique vous accueille dans le sérieux et la convivialité.

Pour tout renseignement n'hésitez pas à nous contacter :

- Philippe HERGOTT :

01 64 95 76 44

- Michel BOUREAU :

01 64 59 19 60

## L'école de musique Hector BERLIOZ

Comme chaque année, dans le cadre du méli-mélo, l'école de musique vous propose une nouvelle représentation à Angervilliers. Vous pourrez découvrir l'essor que prend la classe de batterie et constater une nouvelle fois les progrès de nos élèves des classes de piano, violon, saxophone, flutes…

Cette audition aura lieu dans la salle polyvalente le dimanche 12 mars à 16h00.

Venez nombreux !

Pour toute demande d'inscription, contactez :

Dominique DURAND : 06 52 39 98 96

## Judo Club d'Angervilliers (J.C.A)

Au JCA, on pratique le judo pour le plaisir avant tout mais aussi, si on le souhaite, pour se confronter à d'autres en participant à des tournois amicaux et à des compétitions officielles.

Nous tenions notamment à féliciter tous les judokas qui ont participé à la compétition de Dourdan et permis à notre club de se classer à la seconde place parmi les 12 clubs présents ce jour-là !

Notons également que le club a mis à disposition des écoles l'ensemble des tatamis afin de permettre aux enseignantes la mise en œuvre de séquences de jeux d'opposition.

Un petit regard sur la préparation de nos 2 judokas en route pour la ceinture noire : la compétition de grade de décembre n'a malheureusement pas permis à nos jeunes athlètes de récolter des points. Notre représentante féminine a même dû abandonner sur blessure.

En mars l'Assemblée Générale du club sera l'occasion de faire le bilan sur la saison 2015-2016 et sur le début de saison 2016-2017. Venez nombreux et n'oubliez pas qu'un club comme le nôtre ne vit que grâce aux bénévoles qui consacrent de leur temps pour l'épanouissement de tous.

Pour terminer, voici quelques dates à retenir :

- Assemblée Générale du JCA le mercredi 1er Mars 2017
- Tournoi de Saclay le 12 Mars 2017

- Tournoi d'Angervilliers le 21 mai 2017

Pour tout renseignement :
Corinne POTTIER
jca.angerv@gmail.com
http://judoclubangervilliers.blogspot.fr

*Les associations sont seules responsables du contenu de leur article*

## L'ADYG

Comme chaque année et malgré cette période aux mois tristes et froids, nos adhérents restent fidèles à leur activité choisie en septembre dernier. Certains sont même inscrits en cours de saison. En effet, vous pouvez nous rejoindre à tout moment, une réduction de la cotisation vous sera proposée en conséquence.

Notre Assemblée Générale Ordinaire se déroulera le samedi 18 mars à 11h à la salle Polyvalente.

Notre repas annuel des adhérents se déroulera le vendredi 24 mars au soir au restaurant portugais « **La Grange du Faubourg** » à Dourdan.

Nous aimerions aussi mettre en place un dimanche après-midi un stage de « **Rock** » animé par David POTTIN. Pour l'instant la date n'est pas encore fixée. Nous vous tiendrons au courant ultérieurement.

Cette année le spectacle international « **World Power Moves Series 2017** », organisé par l'association « Intensif » de Dourdan, aura lieu le week-end du 20/21 mai prochain. C'est un spectacle de Break Dance qui a lieu tous les 2 ans au Centre culturel de Dourdan. L'association ADYG propose à chaque fois une sortie le dimanche après-midi pour les jeunes et les moins jeunes de notre association. Les inscriptions se feront dès le lundi 24 avril. L'ADYG participe de moitié au montant des places pour les adhérents mais les non-adhérents sont les bienvenus et peuvent s'inscrire au plein tarif.

C'est aussi l'époque où nous préparons notre spectacle de fin d'année.

Notre représentation se déroulera le samedi 24 juin à la « Scène » à Limours. Le thème sera basé sur « Harry Potter ». Il y aura deux séances, une à 16h et une à 20h30. Les danseurs des groupes de Patricia, Alice et Yann ont commencé leurs répétitions.

L'ouverture des réservations sera le jeudi 4 mai.

Pour tout renseignement, vous pouvez nous contacter et ce sera avec plaisir que nous vous répondrons.

Françoise LEDUC 01 60 81 21 12
francoise.leduc1@sfr.fr

Anne LE MASLE 01 64 59 10 81

En attendant, nous vous souhaitons une très bonne continuation dans vos disciplines respectives.

Le Bureau

## Les Foulées d'Angervilliers

Le printemps arrive, et notre 2ème W-E Vélo se profile. Durant un W-E de 3 jours au mois de mai nous irons découvrir en vélo la Seine Maritime et la ville de Dieppe.

Côté footing, malgré le temps maussade, beaucoup de joggeurs ont gardé les baskets pour les entrainements hebdomadaires du samedi où régulièrement une vingtaine de coureurs sont présents et les compétiteurs se préparent pour les courses qui viennent de reprendre. Le semi de Bullion a débuté la nouvelle saison, suivi par les courses de Rambouillet, les foulées de Forges et le trail de Bonnelles.

La participation aux randonnées est également très constante. La découverte de PARIS en randonnée remporte un vif succès.

Les vttistes maintiennent leurs sorties mensuelles et sillonnent la région sur des chemins parfois bien détrempés et boueux.

*Si le cœur vous en dit,*

*les jambes suivront !*

Si l'une de ces activités vous tente, n'hésitez pas à venir nous rejoindre ou à contacter

Nadine—nadrofillion91@hotmail.com
Josiane—
jo.freche@gmail.com

*Les associations sont seules responsables du contenu de leur article*

# Collectif Triple A (AAA)

Bonjour à toutes et à tous,

Notre association, créée en 2013, a pour vocation de créer du lien social entre les habitants tout en offrant des moments d'échange festifs et conviviaux avec tous les publics. Nous nous efforçons de conduire des projets pour améliorer notre quotidien et faire en sorte, en complémentarité avec toutes les autres associations nombreuses et actives, de faire vivre le village.

Nous sommes fiers, avec les moyens qui sont les nôtres, de ce qui a été accomplis en 2016 (de nouveaux ateliers pour les enfants, des soirées intergénérationnelles, atelier écriture, etc.). Notre association a aussi reversé aux deux écoles de la commune une somme totale de 1250 euros pour financer la classe de découverte des élémentaires et une action pédagogique pour tous les enfants de l'école maternelle.

En 2017, nous souhaiterions positionner nos actions autour des thèmes de la solidarité et la fraternité et avons plus que jamais besoin de votre participation active. A ce titre, notre concert caritatif du 28 janvier au profit de nos écoles illustre cette démarche. Voici le programme prévisionnel de nos animations :

- Avril : Rencontre Ornithologique
- Vacances d'Avril : ateliers de loisir créatif pour les enfants
- Mai : 2ème soirée d'initiation à l'œnologie
- Mai : 4ème édition du piquenique des Lavandières
- Juin : Fête du sport (sous réserve de faisabilité du projet)

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux lors de nos animations et restons à l'écoute de toutes vos remarques et idées. A ce titre, nous souhaiterions organiser une demi-journée dédiée aux « Talents d'Angervilliers ». Qu'ils soient artistiques, littéraires, musicales, ou sportif, faites vous connaitre. Nous nous permettons donc de renouveler notre appel à « candidats » afin de monter avec vous ce beau projet. Pour ce faire envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante :

collectiftriple@gmail.com

Président : Franck DESSEROUER

# Comité des Fêtes (CDF)

Nous vous remercions de votre présence lors de nos précédentes manifestions qui nous encourage à poursuivre nos efforts pour celles à venir.

Voici nos prochaines manifestations :

**25 mars 2017 :**
**Bourse aux Vêtements**
**Printemps/Été**

**22 avril 2017 :**
**Vide-grenier**

Nous vous attendons toujours aussi nombreux

Si vous avez des idées (sorties, repas, etc...) n'hésitez pas à nous en faire part à l'adresse mail suivante :

| | |
|---|---|
| Présidente : | Mme GUYOT Maria<br>tél. 06 78 27 06 01 |
| Vice-président : | M. ALCMON Joël |
| Secrétaire : | Mme SUIRE Corinne |
| Secrétaire adjoint : | M. ROUSSEAU Philippe |
| Trésorière : | Mme MICHAUD Lydie |
| Trésorier adjoint : | M. GUYOT Jean-Henri |

cdfangervilliers91470@gmail.com

*Les associations sont seules responsables du contenu de leur article*

# L'AGENDA

| JOUR | HORAIRES | MANIFESTATIONS | ORGANISATEUR | LIEU |
|---|---|---|---|---|
| **MARS** | | | | |
| Dimanche 12 | 16h00 | Audition de Printemps - Méli-Mélo | École de musique | Salle Polyvalente |
| Samedi 25 | 8h00-18h00 | Bourse aux vêtements & aux jouets | Comité Des Fêtes | Salle Polyvalente |
| **AVRIL** | | | | |
| Dimanche 9 | | "Les Choristes" aux Folies Bergères | L.A.C | Paris |
| Samedi 22 | journée | Vide Grenier | Mairie/CDF | Place des Copains d'abord |
| Dimanche 23 | 8h00-19h00 | Élections Présidentielles : 1er tour | Mairie | Salle Polyvalente |
| Jeudi 27 | Journée | Sortie de printemps : Chateaudun | CCAS | Chateaudun |
| **MAI** | | | | |
| Samedi 7 | 8h00-19h00 | Élections Présidentielles : 2nd tour | Mairie | Salle Polyvalente |
| Samedi 13 | 14h00-17h00 | Carnaval des enfants | Caisse Des Écoles | |
| Dimanche 14 | 14h00-17h00 | Essonne Verte, Essonne Propre | Mairie | |
| Dimanche 14 | | Journée à Honfleur | L.A.C | Honfleur |
| Dimanche 21 | | Tournoi de Judo | Judo CA | Salle Polyvalente |
| **JUIN** | | | | |
| Samedi 10 | | « Fleur de Cactus » au théâtre Antoine | L.A.C | Paris |
| Dimanche 11 | 8h00-17h00 | Élections Législatives : 1er tour | Mairie | Salle Polyvalente |
| Dimanche 18 | 8h00-17h00 | Élections Législatives : 2nd tour | Mairie | Salle Polyvalente |
| Samedi 24 | 16h00 et 20h30 | Spectacle de fin d'année de l'ADYG | ADYG | La Scène à Limours |
| **JUILLET** | | | | |
| Samedi 1 | | Fête du Village | Mairie/CDF | |
| Dimanche 2 | | Fête du Village | Mairie/CDF | |
| Vendredi 7 | | Vacances d'été (après la classe) | | |

Les services administratifs de la Mairie seront exceptionnellement fermés le :

**Samedi 8 avril 2017**

**Numéros d'urgence**

ÉLU ASTREINTE TECHNIQUE* ..... **06 87 55 99 31**

ASTREINTE Régie de l'Eau ..... **06 45 54 34 79**

SAMU ..... **15**

GENDARMERIE ..... **17**

POMPIERS ..... **18**

N° de SECOURS unique EUROPÉEN ..... **112**

MAISON MÉDICALE DE GARDE—Orsay ..... **01 69 13 91 91**

PHARMACIE DE GARDE : Coordonnées affichées à notre pharmacie ou au

Commissariat d'Arpajon ..... **01 69 26 19 70**

SOS Médecins ..... **01 69 25 91 91**

*7j/7, en dehors des horaires d'accueil téléphonique de la mairie : animaux errants, inondations, feux, accidents de la route, catastrophes naturelles